



FORMATION A LA REANIMATION DU NOUVEAU-NE EN SALLE DE NAISSANCE

Formation bimodale : 2 jours en présentiel + 4h en e-learning
**Formation proposée à Rennes dans le cadre du réseau périnatal Périnatalité
Bretagne**

Descriptif pédagogique

Direction du projet : Pr P. PLADYS (Chef de Pôle du Pôle Femme Enfant du CHU de RENNES) et Dr C. LALLEMANT (pédiatre du Service de réanimation néonatale du Pôle femme enfant du CHU de RENNES) et le Dr F. LEBAS (pédiatre au CHU de RENNES)

Suivi pour la faculté de médecine : Pr. GUGGENBUHL (département de développement professionnel continu de la faculté de médecine de Rennes, UR1)

Responsable réseau périnatal : Mme C. PLESSE sage-femme coordinatrice

Responsable SUPTICE : Mme C. NOCERA-PICAND (directrice du CIRM UR1),

1. Justificatifs

Dans la 85% des cas, l'adaptation à la vie extra-utérine se fait avec mise en route d'une respiration dans les 30 premières secondes de vie sans besoin d'intervention significative de la part des soignants en dehors du séchage et du contrôle de l'environnement thermique pour éviter l'hypothermie. Environ 10% des nouveau-nés n'établissent leur respiration qu'en réponse au séchage et à la stimulation. On estime actuellement qu'environ 5 % des nouveau-nés auront besoin d'une aide ventilatoire pour une bonne adaptation à la vie extra-utérine et qu'environ 0,1% aura besoin de mesures de réanimation avancée avec compressions cardiaques externes.

- La réanimation en salle de naissance fait l'objet de recommandations internationales renouvelées tous les 5 ans avec une actualisation faite en Octobre 2015
- La simulation et la mise en situation-débriefing associées à la formation conventionnelle sont recommandées (http://circ.ahajournals.org/cgi/content/full/122/16_suppl_2/S516)
- SROS III Bretagne : « tous les professionnels de santé intervenant auprès du nouveau-né en salle de naissance doivent justifier d'une formation réactualisée à la réanimation », périodicité souhaitée minimum 5 ans »
- La formation à la réanimation du nouveau-né en salle de naissances répond aux exigences des orientations nationales du développement professionnel continu conformément à l'Arrêté du 8 décembre 2015 fixant la liste des orientations nationales du développement professionnel continu des professionnels de santé pour les années 2016 à 2018.
 - Orientation n° 31 : Amélioration de la pertinence des soins
 - Orientation n° 33 : La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles

2. Objectifs

- Contribuer à développer la sécurité des soins à la naissance en actualisant les connaissances et maintenant les compétences des professionnels intervenant en salle de naissance.
- Assurer la pertinence des soins apportés au nouveau-né en salle de naissance
- Apporter une réflexion éthique dans la prise en charge de nouveau-nés aux limites de la viabilité et de la poursuite en obstination déraisonnable de mesure de réanimation.



3. Public cible

Toute personne intervenant en salle de naissance doit pouvoir justifier d'une formation répétée tous les 5 ans » notamment les sages-femmes, les pédiatres (hospitaliers ou libéraux intervenant en maternité), les gynécologues-obstétriciens, les anesthésistes-réanimateurs, les urgentistes, les puéricultrices, les infirmières ou infirmiers, les infirmières ou infirmiers anesthésistes.
Les professionnels de santé des établissements de naissance du réseau régional de périnatalité.

4. Contenu de la formation

- La formation est **bimodale (présentielle + e-learning)**
- Le programme présenté est une adaptation des recommandations 2015 de : « European Resuscitation Council Guidelines for Resuscitation 2015. Resuscitation 2015. Vol 95
- Ce cours a été conçu pour enseigner la réanimation en salle de naissance en s'appuyant sur les données scientifiques valides du moment
- Les bases de la réanimation, les causes et conséquences des asphyxies périnatales, la conduite de la réanimation sont abordées en détail
- La participation et la validation de la formation n'implique pas que les personnes formées aient la compétence requise pour mener une réanimation néonatale en salle de naissance. C'est à chaque hôpital de déterminer qui est compétent pour mener ces réanimations.
- Le document de référence de la formation est : « Réanimation du nouveau-né en salle de naissance. Recommandations de la société Française de néonatalogie. Ed Sauramps
- Un programme de e-learning est disponible en ligne sur un serveur de l'université de Rennes 1

5. Téléformation (e-learning) : temps pris en charge au titre de la formation continue : 4h

Un programme d'e-learning soutenu par la Société Française de Néonatalogie a été développé en collaboration entre le réseau périnatal, le pôle de pédiatrie du CHU de Rennes, la faculté de médecine et le SUPTICE de l'UR1.

L'inscription au e-learning est individuelle et ouvre des droits 2 semaines avant la formation pratique en présentiel et pour 3 mois

Le programme du e-learning comprend

Un pré-test, à faire avant les ateliers, reste accessible pendant 3 mois

Une présentation de la formation

Le corps de la formation reste accessible pendant 3 mois :

- Conférence(s) enregistrée(s) : Bases physiologiques de l'adaptation à la vie extra utérine
- Une quinzaine de vidéos à orientation pratique

Une évaluation composée d'un Quizz (60 QCM corrigés et commentés) accessible après les ateliers et seulement pendant 2 semaines après la session en présentiel

Pour le renforcement à distance des pratiques professionnelles en matière de réanimation néonatale, 2 cas cliniques restent accessibles pendant les 3 mois qui suivent la formation.



6. Organisation des cours et ateliers en présentiel de 2 jours

1^{ère} journée : formation aux gestes techniques et à la prise en charge de base du nouveau-né en salle de naissance

2^{ème} journée : travail en simulation sur des scénarii préétablis

Sur l'ensemble des 2 jours : formation aux référentiels

Les formateurs sont des pédiatres néonatalogistes, des sages-femmes expérimentées dans le domaine de la formation par la simulation. Chaque session peut accueillir 8 apprenants et mobilise deux formateurs pendant les ateliers.

6 à 14 sessions sont prévues annuellement avec 8 apprenants au maximum par session.

L'Organisation d'ateliers (durée de 1 à 2h) est basée sur des Scénarii avec intégration de la réalisation des gestes pratiques et jeux de rôle.

- Lieu : centre de simulation obstétrico-pédiatrique de l'Hôpital Sud - CHU de RENNES, 16 boulevard de Bulgarie 35000 RENNES.

7. Durée totale de la formation

En présentiel : 2 jours de 9h à 17h

En e-learning : 4h

Au total : 18h

8. Coût de la formation

- **Coût d'inscription pour la formation / personne : 450 €**
- **Affectation des recettes :**
 - Amortissement du mannequin + e-learning
 - Location + consommables
 - Inscriptions et validations
 - Formateurs

9. Le calendrier des sessions est défini annuellement pour répondre aux besoins des professionnels

Le calendrier est diffusé auprès des responsables des services de formation continue, des référents des services d'obstétrique et de néonatalogie.

Les dates des sessions sont annoncées dans les actualités mensuelles transmises aux adhérents du réseau.

Le calendrier des sessions est disponible sur la site internet www.perinatalite.bzh ou diffusé sur demande en contactant le réseau par mail à contact@perinatalite.bzh

10. Modalités d'inscription

Pour les professionnels salariés :

Après mise en œuvre et accord des demandes internes de formation, propres à chaque établissement.

Inscription transmise par mail à la coordination du réseau périnatal en renseignant impérativement pour chaque stagiaire, son nom, prénom, sa fonction et son adresse mail



La Gestion des droits de connexion au e-learning des professionnels inscrits est assurée par la coordination du Réseau avec l'appui technique et de hotline de SUPTICE (Service universitaire de pédagogie).

Une convention de formation est envoyée par la coordination du Réseau à l'établissement demandeur.

Pour les professionnels libéraux :

Les professionnels libéraux doivent contacter la coordination du réseau pour l'inscription individuelle. Le professionnel peut faire une demande de prise en charge auprès des organismes financeurs de formation continue.

11. Programme détaillé

Avant la formation en présentiel : les stagiaires ont accès au e-learning

Contenu :

1. Préparation et positionnement	11. Masque laryngé
2. Séchage	12. Intubation nasotrachéale
3. Aspiration	13. Massage Cardiaque Externe
4. Stimulation	14. Adrénaline
5. Fréquence cardiaque	15. Prise en charge d'un grand prématuré
6. Préparation de la ventilation	17. Ethique et prise en charge des familles
7. Ventilation	
8. La première minute	
9. Liquide méconial	
10. CPAP	

Formation en présentiel

Jour 1

9h00- 9h15 : Accueil des participants et présentation de la formation

9h15-10h30 : Physiologie de l'adaptation à la vie extra-utérine : que faut t'il savoir pour bien mener une prise en charge en salle de naissance + présentation synthétique sur prise en charge au cours de la première minute + présentation de l'algorithme général (= procédures)

10h30-45 : pause

10h45-11h45 : Atelier sur la préparation de la salle de naissance (rappel des réglementations, des grands principes, organisation des salles de naissance et préparation du matériel pour accueillir un accouchement à risque)

11h45-13h : Gestes pratiques sur mannequins inertes

Comment ventiler au ballon auto-insuffleur néonatal (Ambu®)

Comment ventiler avec insufflateur manuel à pression contrôlée (première minute puis ensuite)

Comment utiliser un masque laryngé

Comment intuber, effectuer les compressions thoraciques

Comment utiliser une CPAP nasale

Comment poser un KT veineux ombilical

14h-16h30 : Organisation en équipe, information de la famille, éthique et salle de naissance.

Simulation



Scénario 1 de base (prise en charge initiale d'un nouveau-né en apnée)

Scénario 1 compliqué

Scénario 2 Détresse respiratoire en salle de naissance

16h30 – 17h00 : Asphyxie périnatale cause et devenir

Jour 2

9h00-9h30 : Rappel de l'algorithme de prise en charge

9h30-10h00 : Prise en charge du grand prématuré en salle de naissance

10h00-10h30 : Prise en charge en salle de naissance du nouveau-né ayant une pathologie chirurgicale.

10h30-10h45 : pause

10h45- 12h30 : atelier de mises en situation sur mannequins en équipe (**scenarion 3**) + Débriefing.

14h-15h30 : atelier de mises en situation sur mannequins en équipe (**scenarion 4**) + Débriefing.

15h30-17h : atelier de mises en situation sur mannequins en équipe (**scenarion 5**) + Débriefing.

Après la formation : évaluation et validation

La participation aux 2 jours de formation en présentiel permet d'obtenir une attestation de présence délivrée par le réseau périnatal.

Une fiche d'évaluation de la formation est remise à chaque participant au décours du 2^{ème} jour des ateliers .

La participation au e-learning dans les 15 jours suivant la formation présentielle permet le contrôle des connaissances des apprenants. Les post-tests sont validés si le professionnel obtient entre 75% et 100% de bonnes réponses.

Le réseau de santé périnatale transmet annuellement aux professionnels les attestations de réussite ou de non-réussite au contrôle continu.

12. Renseignements et accessibilité aux PSH:

Par tel : 02 96 01 77 24 ou par mail au isabelle.turban@perinatalite.bzh